Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260609-2026_06_09_01-DE

N° 2026.06.9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le trois juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, EVEN, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLERE, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD.

ABSENTS EXCUSÉS : **Mmes LAIGO (donne procuration à M MACE) et PICOUT (donne procuration à Mme COTIN)**
M VALLARINO (donne procuration à Mme LONCLE)

Monsieur **Stéphane MICHEL** a été élu secrétaire de séance

--- ===0=== ---

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES ÉTANGS COMMUNAUX

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il existe une convention entre la Commune, la Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Plancoët pour l'exploitation de la pêche des étangs communaux.

La Commune met à disposition les étangs communaux et la Fédération en assure la surveillance pour contrôler l'exercice du droit de pêche, elle gère aussi l'empoissonnement et la gestion piscicole.

La Commission Environnement propose de renouveler cette convention pour une durée de 15 ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Renouvelle** pour une durée de 15 ans, la convention avec la Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.